



## **REGLEMENT INTERIEUR**

### **ASSURANCE :**

1. TOUT CAVALIER S'INSCRIVANT AU PONEY CLUB DOIT PRENDRE SA LICENCE SPORTIVE POUR L'ANNEE SCOLAIRE EN COURS.
2. LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE.

### **COTISATIONS :**

#### **1. TRIMESTRIELLES ET CARTE ADULTE.**

- A. **LA COTISATION TRIMESTRIELLE EST REDEVABLE EN DEBUT DE TRIMESTRE.**  
LES CAVALIERS DONT LE TRIMESTRE NE SERAIT PAS REGLE DANS LE PREMIER MOIS NE SERONT PLUS ADMIS EN COURS. LA COTISATION SERA MAJOREE DE 1,5% PAR MOIS DE RETARD.
- B. **TOUT TRIMESTRE COMMENCE EST DU.**
- C. **CETTE COTISATION EST FORFAITAIRE ET N'EST PAS REMBOURSABLE,** EXCEPTE DANS LE CAS D'UNE CHUTE DE PONEY OU CHEVAL ET SUR PRESENTATION D'UN CERTIFICAT MEDICAL REVELANT UNE INAPTITUDE PHYSIQUE A LA PRATIQUE DE L'EQUITATION. CELUI-CI DOIT NOUS PARVENIR DANS LES 48 HEURES POUR POUVOIR FAIRE UNE DECLARATION D'ACCIDENT. LE REMBOURSEMENT SERA EFFECTUE AU PRORATA DES COURS NON PRIS ET A HAUTEUR DE 70% DE LA SOMME DUE. PASSE LE DELAI DE 48 HEURES AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA PRIS EN COMPTE.
- D. TOUTE HEURE NON DECOMMANDEE N'EST PAS RECUPERABLE.
- E. LE REGLEMENT PAR **CHEQUES VACANCES** EST ACCEPTE MAIS DEVRA INTERVENIR DES LE DEBUT DU TRIMESTRE. PASSE UN DELAI DE 3 SEMAINES ILS NE SERONT PLUS ACCEPTEES

#### **2. ANNUELLE**

- A. LA COTISATION ANNUELLE EST UNE INSCRIPTION AU CLUB. ELLE EST VALABLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE EN COURS.
- B. CETTE COTISATION EST FAMILLIALE.
- C. ELLE EST À PRENDRE À CHAQUE INSCRIPTION ET N'EST PAS REMBOURSABLE.

### **STAGE :**

- A. POUR TOUTE INSCRIPTION EN STAGE **DES ARRHEES (50%)** SERONT À VERSER DES LA RESERVATION. CELLES-CI NE SERONT PAS REMBOURSABLES.
- B. LE SOLDE D'UN STAGE SUR LE PONEY CLUB EST EXIGIBLE AU PREMIER JOUR DE CELUI-CI
- C. TOUT STAGE NON DECOMMANDE 1 MOIS AVANT SON DEBUT SERA DU DANS SA TOTALITE.
- D. AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE SUR LES STAGES.
- E. EN CAS D'ETABLISSEMENT DE FACTURE POUR UN STAGE CELUI-CI SERA DU DANS SA TOTALITE.
- F. LE REGLEMENT D'UN STAGE AVEC HEBERGEMENT EST EXIGIBLE 5 JOURS AVANT LE DEBUT DE CELUI-CI

### **GENERALITE :**

- A. **LE PONEY CLUB N'ETANT PLUS RESPONSABLE DES CAVALIERS EN DEHORS DES COURS,** IL EST SOUHAITABLE DE NOUS PREVENIR SI VOTRE ENFANT RESTE APRES SON COURS.
- B. POUR UN MEILLEUR DEROULEMENT DES COURS IL SERAIT BON D'ARRIVER 5MN AVANT LE DEBUT DE CELUI-CI.

**LE PONEY CLUB YONNAIS.**